



DECLARATION DU SE-UNSA A LA CAPD DU 15 JANVIER 2019

Monsieur le DASEN, Mesdames et Messieurs,

Les membres de la CAPD du Gard n'ont pas été réunis depuis le 13 septembre dernier et nous avons bien compris que l'instance présente a été réunie dans sa plus simple expression avec pour seul ordre du jour d'élire les représentants des personnels à la commission de réforme ; sans questions diverses donc.

La date de la prochaine CAPD, la deuxième de l'année donc, vient d'être fixée au 7 février, c'est-à-dire, à quelques jours près, à mi-chemin entre la rentrée de septembre et la fin de l'année scolaire.

Pour les personnels que nous représentons et par respect pour cette instance-même, ce rythme n'est pas acceptable.

La liste s'allonge des interrogations posées par les personnels que nous représentons et qui méritent d'être abordées publiquement et surtout, les réponses font défaut.

Du coup, comme on pourrait s'en douter, la CAPD du 7 février va durer un temps très long et nous le savons d'expérience, cela se traduit toujours par un temps contraint à accorder à des questions qui méritent pourtant toute notre attention.

Nous avons bien compris que la CAPD de l'avancement ne peut plus se tenir début décembre comme c'était l'usage, et ce afin de respecter les délais de recours des nouvelles modalités d'avancement.

En conséquence, nous vous demandons Monsieur le directeur académique, pour l'année scolaire 2019-2020, de réunir une deuxième CAPD fin novembre et dans tous les cas avant les vacances de fin d'année pour retrouver un rythme satisfaisant à ces temps de d'échange. Et ce, même si le temps dévolu aux questions diverses excède celui réservé à l'ordre du jour.

Nous vous demandons également de prendre toutes les dispositions le 7 février prochain pour accorder le temps et donc l'importance nécessaires à chacune des questions portées par les représentants des personnels.

Je vous remercie de votre attention.

Les délégués du personnel du Se-UNSA du Gard